Informations de base 2013/2774(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué Présentation des informations que les agences de notation de crédit sont tenues de communiquer à un registre central établi par l'Autorité européenne des marchés financiers Complétant 2008/0217(COD) Subject 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des

comptes

2.50.10 Surveillance financière

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
21/03/2012	Publication du document de base non-législatif	C(2012)01793	
21/03/2012	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 1 mois		
28/03/2012	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
29/10/2013	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		